



COMITE DE SEINE-ET-MARNE DE BASKET-BALL

12 rue des Écoles – Pouilly-le-Fort – 77240 Vert-Saint-Denis

Tél : 01.60.63.03.11 – Fax : 01.60.63.57.39

<http://www.basket77.fr>

Code APE : 9312 Z – SIRET : 784 930 612 000 71

 [COMITE DE SEINE ET MARNE DE BASKET BALL - 77](#)  [@CD77Basket](#)

RAPPORT Financier

Exercice comptable 2020 (01/01/2020 au 31/12/2020)

PREAMBULE

L'exercice comptable correspond à une année civile, soit du 01/01/2020 au 31/12/2020. Il comprend donc la fin de la saison sportive 2019/2020 et le début de la saison sportive 2020/2021.

Cet exercice comptable a de nouveau été compliqué à clôturer en raison de la crise sanitaire et d'un important turnover au sein de notre cabinet comptable.

Egalement, le nouveau commissaire aux comptes a pris ses marques dans la difficulté due au retard pris par le cabinet comptable.

Nous avons à l'occasion de cet exercice réalisé des enregistrements de charges et de produits dans le respect de la réglementation comptable, mais également des imputations analytiques dans le but d'analyser les différentes actions du comité.

Le maniement des espèces sur l'exercice est toujours nul. Nous continuons de privilégier les virements pour nos règlements.

Une fois encore, l'ensemble des éléments comptables (tickets de dépenses CB, factures, bulletins de paye, etc...) depuis Janvier 2020 a pu être produit à la fois à notre cabinet comptable mais également au commissaire aux comptes.

D'un point de vue personnel, la crise sanitaire est particulièrement impactante et mon temps restant pour mon engagement bénévole toujours plus réduit.

Comme l'année dernière, je remercie à nouveau très chaleureusement Kévin pour son soutien dans la tenue de la trésorerie au quotidien.

Il assure depuis plus d'un an les échanges avec les clubs, les paiements des factures et le suivi au quotidien.

Avec le soutien de Wendy, arrivée en Septembre 2020, ils permettent au comité d'avoir une trésorerie saine.

Comme chaque année, mais c'est important de le dire et de le redire, je voulais profiter de ce rapport pour remercier l'ensemble des clubs, les présidents et les trésoriers pour leur bonne collaboration qui permet aujourd'hui au comité d'avoir un niveau de trésorerie sain et de pouvoir anticiper les choses.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Cet exercice 2020 a été très fortement impacté par la crise sanitaire.

Les premières vagues de 2020 ont entraîné la fin de la saison sportive 2019/2020 sans incidence financière sur les licences, assurances et mutations (achats ou ventes).

Egalement, pas d'incidences sur les engagements championnats.

En revanche, aucun engagement en coupe n'a été facturé, ni aucun engagement deuxième phase.

Les frais d'arbitrage péréquation et à la demande étant neutres pour le comité, cela n'a pas eu d'incidence financière non plus sur le résultat de l'exercice 2020.

En revanche, l'absence de toutes les manifestations de fin de saison 2019/2020 a eu un effet positif sur les comptes (absence d'achats de récompenses et de frais d'arbitrage).

L'arrêt de la saison sportive 2020/2021 dans le courant du mois d'Octobre a particulièrement impacté l'exercice 2020.

En effet, la fédération, la ligue et le comité n'ont pas facturé aux clubs les extensions de licence ce qui a entraîné sur une saison une baisse de près de 200 000 € (diminution qui est impactée à 50% sur l'exercice 2020).

- L'exercice 2020 est à nouveau en déficit.
 - o A nouveau, le déficit est moins important que l'année précédente puisqu'il atteint 4,5 k€ (vs 8 k€ en 2019)
- Pour les raisons que l'on connaît, les recettes ont diminué de 252 k€ soit une baisse de 32.1%
 - o Les engagements championnat ont diminué de 37 k€ (aucun engagement championnat pour la saison 2020/2021)
 - o Les engagements coupe ont diminué de 9 k€ (aucun engagement coupe pour la saison 2020/2021)
 - o Non organisation d'un événement sportif (TIC de Zone – impact financier neutre) entraînant une diminution des recettes de 52 k€.
 - o Baisse des licences pour 72 k€.
 - o Baisse des mutations pour 10 k€
 - o Baisse des frais d'arbitrage pour 40 k€
 - o Baisse des manquements pour 10 k€
- Une fois de plus, une revue de la façon de facturer les licences était intervenue pour la saison 2020/2021 (socle, extensions, etc..) Cela aurait dû entraîner une légère variation des prix entre licences, mutations, etc. Mais à nouveau pour les raisons que l'on connaît, une baisse plus importante de nos charges a été observée.
- Les achats ont diminué également de 252 k€ soit 31,8%
 - o Baisse des frais d'arbitrage pour 40 k€
 - o La tenue d'une compétition ayant engendré des produits pour 51 k€ (à l'identique au niveau des produits)
 - o Les licences pour 38 k€
 - o Les mutations pour 6,5 k€
 - o Les licences et Assurances en hausse de 17,2 k€.
 - o Les mutations en diminution pour 6,9 k€.
 - o Les frais de voyages, déplacements, réception ont diminué de 20 k€.

- La bonne répartition des produits permet une comparaison d'un exercice à l'autre à l'exception des variations sur les comptes de charges s'expliquant par les imputations parfois difficiles entre les achats de fournitures, récompenses, petits équipements, etc.
- La baisse du nombre de licences compétition est très marquée et impactera très fortement les exercices 2020 et 2021
 - o Nombre de licences saison 2020/2021 : 7196
 - o Nombre de licences saison 2019/2020 : 9367
 - o Nombre de licences saison 2018/2019 : 9126
 - o Nombre de licences saison 2017/2018 : 9464
 - o Nombre de licences saison 2016/2017 : 9786
 - o Nombre de licences saison 2015/2016 : 9467
 - o Nombre de licences saison 2014/2015 : 8421

Soit une baisse de 23,18 % par rapport à la saison précédente.

- Il est important de signaler que les postes « salaires » et « Cotisations sociales » est en baisse par rapport à l'année N-1 de 40 k€.
 - o En 2020, seulement 4 GB camps (2 en Février et 2 en Octobre) contre 7 en 2019 (2 en Février 2 en Avril, 3 en Octobre)
 - o Les tournées en milieu rural de 2019 n'ont pas été reconduites en 2020.
 - o La mise en activité partielle à 80% de l'ensemble de nos salariés dès le 23 Octobre 2020.
- Les autres charges de personnel qui correspondent à la mise à disposition par la LIFBB de l'ADO passent de 5 700 € à 2 850 € en raison de l'arrêt de la convention.

BILAN COMPTABLE

- Concernant les actifs du bilan,
 - le niveau des créances est au 31/12/2020 de 65 k€ (il était de 167 k€ en 2019). De très nombreux clubs étaient à jour au 31/12/2020. *C'est à nouveau le cas lors de cette Assemblée Générale.*
 - Les disponibilités sont à date de 72,5 k€ contre 90 k€ au 31/12/19.

- Concernant le passif de notre bilan,
 - Le montant de l'emprunt n'est plus que de 56 k€ au 31/12/2020. *La date de fin de l'emprunt est prévue pour 2024.*
 - Le montant des dettes du comité est au 31/12/2020 de 87 k€ vs 144 k€ au 31/12/2019.
 - Le montant des dettes fiscales a fortement augmenté (+33 k€), cela est dû au décalage de paiement accordé en raison de la crise sanitaire.
 -

- Au final, le résultat comptable de l'exercice 2020 est déficitaire de 4 397,05 €.

- Nous vous proposons que ce déficit vienne diminuer le report à nouveau.

Le Trésorier
Vincent LEVRIER